

**Conférence Internationale  
Orientations pastorales sur la traite des personnes  
Sacrofano (Rome), 9-11 Avril 2019**

**CONCLUSIONS et PROPOSITIONS DES GROUPES  
DE TRAVAIL**

Au cours de sept sessions, les 18 groupes ont affronté les réalités de la traite des personnes dans une optique visant à exprimer ce qui peut et devrait être fait pour combattre ce fléau qui frappe l'humanité tout entière. À chaque session, chacun des groupes a accordé la priorité à cinq propositions et, à travers un processus de sélection et d'édition, celles-ci ont ensuite été intégrées dans les cinq priorités de l'assemblée pour l'action et une pour les communications.

Toutes les propositions ont été exprimées comme des tâches prioritaires de l'Église catholique. Ici, l'expression " Église catholique " recouvre et signifie l'Église hiérarchique visible, les évêques (Conférences épiscopales nationales aussi bien que régionales et continentales, en particulier leurs commissions pour les migrations, ainsi que les diocèses individuels), les prêtres, les religieux et les religieuses, les dirigeants et les responsables d'organisations. Elle inclut également chaque membre de l'Église catholique, œuvrant en tant que corps. De plus, cela s'étend à des organisations d'autres fois et croyances, à leurs responsables et à leurs membres actifs, avec lesquels les catholiques coopèrent à tous les niveaux pour combattre la traite des personnes. Dans certains cas, ce sont les Conférences épiscopales qui sont identifiées pour recevoir la proposition particulière.

Pour ce qui a trait à la sixième proposition dans chaque série, la première est une tâche pour l'Église, comme cela a été expliqué ci-dessus, tandis que les autres s'adressent aux médias catholiques. Cela veut dire la personne chargée des médias dans chaque Commission pour les migrations, le bureau de presse des Conférences épiscopales et des diocèses, le bureau d'information des congrégations religieuses et des organisations catholiques, aussi bien que les journalistes indépendants qui sont disposés à communiquer correctement la signification et le message de l'action pastorale de l'Église en égard à la traite des personnes.

Selon cette compréhension de l'Église catholique comme " acteur " ou " artisan ", les 42 propositions suivantes sont exprimées par des verbes d'action, avec un sens de l'urgence et dans un esprit de coopération. En même temps, il est clair qu'aucun corps ou membre de l'Église ne peut tout faire, et donc ces 42 suggestions sont des *propositions* que chacun doit considérer pour faire un choix en fonction des circonstances locales, des besoins et des ressources.

**Première session : La traite des personnes dans le contexte de l'exploitation sexuelle**

- S'engager de façon proactive pour sensibiliser la conscience publique aux différentes formes de traite à des fins d'exploitation sexuelle (prostitution, pornographie, internet), pour dissiper les mythes et clarifier les responsabilités du côté de la demande.

- Développer des programmes/modules d'éducation sur la traite des personnes à l'intention des évêques, des prêtres, des congrégations religieuses, des paroisses, des écoles catholiques et des séminaires.
- Militer en faveur de traités internationaux et de lois nationales qui criminalisent ceux qui achètent des services sexuels et ceux qui profitent des victimes, et qui assurent la protection des victimes ainsi que des services sociaux holistiques.
- Recueillir des données qualifiées et des preuves à tous les niveaux pour développer des campagnes de sensibilisation et des travaux de plaidoyer et pour favoriser le développement des services adéquats pour les victimes et la poursuite des coupables.
- Adopter une terminologie commune et correcte pour décrire le phénomène de la prostitution (ce n'est pas un " travail sexuel "), en le situant sur le plan de la dignité humaine et en faisant apparaître clairement en quel sens les prostituées sont des victimes.
- Fournir aux journalistes des modules de formation sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et leur indiquer des sources et des organisations fiables travaillant dans ce domaine.

## **Deuxième session : La traite des personnes dans le contexte du travail forcé (esclavage)**

- Développer une politique responsable auprès des employeurs et fournir un guide éthique du consommateur à diffuser parmi les catholiques et au-delà.
- Militer pour la reconnaissance de la responsabilité des entreprises dans la chaîne d'approvisionnement et pour l'application de la loi dans des cas de travail forcé.
- S'engager d'une manière proactive dans l'éradication du travail et de l'exploitation des enfants, en sensibilisant à cette question et en plaidant en faveur de plus grosses sanctions pour ceux qui emploient et encouragent le travail forcé des enfants.
- Offrir aux travailleurs migrants des programmes d'orientation avant leur départ pour les informer des risques de servitude et de travail forcé et pour les inciter à signaler les abus.
- Demander aux autorités de procéder à des inspections fréquentes sur les conditions de travail et le traitement des travailleurs dans les secteurs qui sont particulièrement à risque d'abus, à savoir l'industrie maritime, l'agriculture, l'industrie manufacturière, le travail domestique et les nombreux services industriels.
- Les médias catholiques devraient s'engager à " ouvrir les yeux " des consommateurs qui soutiennent sans le savoir le travail forcé en achetant des produits très bon marché et en engendrant de la demande pour des produits fabriqués par du « travail forcé gratuit ».

## **Troisième session : La traite des personnes et le trafic humain**

- Lancer des campagnes d'éducation sur les liens entre le trafic de migrants et la traite des personnes, tout au long de leur itinéraire (pays d'origine, de transit, de destination, de retour), en renforçant la capacité des populations locales à reconnaître et à dénoncer les activités de la traite des personnes.

- Offrir aux futurs migrants des programmes d'orientation avant leur départ pour les informer sur les voies régulières de migration et les risques de l'émigration irrégulière.
- Défendre des canaux plus simples et plus vastes de migration régulière, incluant des visas humanitaires, des programmes de sponsorship, des visas pour motifs d'études ou autres, afin de prévenir les trafics.
- Mettre en place, le long des principales routes de migration, des refuges temporaires et des centres de service pour satisfaire les besoins de base des migrants et fournir une assistance spécialisée aux migrants issus à travers le trafic et tombés victimes de la traite des personnes.
- Promouvoir des programmes pour favoriser le développement durable dans les pays d'origine de façon à ce que la migration devienne un choix réel (et non pas contraint) ; des programmes pour les migrants qui reviennent devraient aussi être développés pour faciliter une vraie réintégration.
- Les médias catholiques devraient développer leur partenariat avec des journalistes, des ONG et des institutions de façon à les faire participer à des campagnes de prise de conscience bien ciblées sur les liens entre le trafic de migrants et la traite des personnes.

#### **Quatrième session : Autres formes de traite des personnes**

- Entreprendre des campagnes populaires de prise de conscience, en impliquant les parties concernées, sur des formes moins connues de la traite des personnes, comme les mariages forcés, la servitude, la mendicité forcée, le trafic d'organes, l'exploitation en matière de reproduction et d'autres formes d'abus et d'exploitation.
- S'attaquer aux causes profondes du trafic d'organes en encourageant des styles de vie sains, en sensibilisant les personnes aux questions de santé (par ex. la consommation d'alcool), en soutenant le système de dons d'organes gratuits et volontaires, en renforçant sa transparence et en œuvrant pour une législation appropriée.
- Recueillir des données et des preuves sur les formes les moins connues de la traite des personnes, établir des connaissances spécialisées et les traduire en matériel pour le catéchisme, pour la pastorale des jeunes et d'autres formes de formation au niveau paroissial.
- Les Conférences épiscopales et les diocèses, à partir des Orientations pastorales sur la traite des personnes, devraient mettre en place des mécanismes de surveillance de la traite des personnes et intégrer cette préoccupation dans leurs plans pastoraux.
- Dénoncer les cas de mariage forcé et s'engager dans la prévention de ceux-ci en demandant des législations et des politiques de prévention, ainsi qu'en insistant sur le respect de la dignité humaine pour les deux parties contractant le mariage.
- Les médias catholiques devraient mener des enquêtes sur les formes les moins connues de la traite des personnes, en réalisant des documentaires et des émissions d'"histoires vraies" qui sont vraisemblablement les plus efficaces pour une prise de conscience massive.

#### **Cinquième session : Identification, prévention et poursuite à l'encontre de la traite des personnes**

- Les Conférences épiscopales devraient établir des commissions spécifiques sur la traite des personnes chargées de recueillir des données et des preuves, d'identifier et de surveiller les tendances, d'éviter que des gens vulnérables deviennent des victimes et plaider auprès des gouvernants en faveur d'une protection et de sanctions appropriées.
- Coordonner et collaborer avec d'autres parties prenantes pour fournir une formation à partir d'une perspective de base aux responsables chargés de l'application des lois, aux juges, aux travailleurs sociaux et aux autres professionnels.
- Établir des programmes et fournir du matériel pour soutenir les agents pastoraux engagés dans la lutte contre la traite des personnes et pour les protéger des représailles des criminels.
- Établir une plateforme globale sur la traite des personnes, qui pourrait servir à mettre en commun des données et des preuves, les préoccupations et les meilleures pratiques, ainsi que des documents et du matériel divers.
- Développer, à tous les niveaux de l'Église, de forts mécanismes internes et externes visant à garantir la transparence et à identifier et prévenir la traite des personnes au sein de l'Église.
- Les médias catholiques devraient entreprendre ensemble une campagne globale à long terme contre la traite des personnes, en se concentrant chaque année sur une de ses formes.

### **Sixième session : La protection des survivants**

- Faire en sorte que les survivants de la traite des personnes s'impliquent dans l'assistance et la protection des victimes, en œuvrant pour qu'elles soient incluses dans le développement des programmes et des politiques concernant la traite des personnes (*pas de décision sur nous, sans nous*).
- Requérir l'engagement des universités catholiques et des associations professionnelles dans la recherche sur la traite des personnes, dans le développement d'une législation de protection, dans la formation spécialisée et dans les services professionnels *pro bono* pour les survivants.
- Investir dans la protection des survivants de la traite des personnes avec une approche holistique et multidisciplinaire afin de les rendre plus autonomes, renforcer leur résilience et promouvoir leur citoyenneté active et leur insertion dans le travail.
- Demander aux diocèses, aux paroisses et aux congrégations religieuses d'offrir leurs structures disponibles et adaptées comme refuges temporaires et comme centres pour l'assistance spécialisée des survivants.
- Encourager des possibilités de rencontre avec les survivants de la traite des personnes, surtout avec les jeunes, afin de stimuler une dynamique entre eux, pour surmonter leur traumatisme et faciliter leur insertion sociale.
- Les médias catholiques devraient envisager, lorsque c'est possible, la possibilité d'introduire la question de la traite des personnes et la protection des survivants dans tous les événements organisés par l'Église catholique.

## **Septième session : Le partenariat pour répondre à la traite des personnes**

- Encourager la coopération pour répondre à la traite des personnes parmi ses différentes structures et bureaux, les congrégations religieuses, les organisations catholiques et les réseaux.
- Créer de nouveaux partenariats et renforcer ceux qui existent déjà avec les parties concernées (telles que les autorités gouvernementales, la société civile et le secteur privé) pour répondre promptement et de façon appropriée au défi posé par la traite des personnes.
- Reconnaître le rôle important des femmes dans la lutte contre la traite des personnes, leur ouvrir des rôles de direction et plaider en faveur d'une approche équilibrée des genres dans la formulation de politiques et de programmes concernant la traite des personnes et la répartition des responsabilités.
- Promouvoir des programmes communs de formation sur la traite des personnes pour les agents pastoraux, les travailleurs des ONG et les responsables de l'application des lois, afin d'encourager des partenariats plus forts pour combattre activement le trafic d'êtres humains.
- Les participants à cette Conférence doivent s'engager à diffuser les conclusions et les recommandations de cette conférence, à mettre en pratique ses suggestions et à référer sur les résultats concrets lors de la prochaine réunion.
- Les médias catholiques doivent présenter des histoires vraies et des données fiables pour éviter les stéréotypes et changer ainsi ce qui se dit sur la traite des personnes. Ces histoires et données peuvent être postées sur un site internet ou partagées par le biais d'applications alimentées par les usagers.

Proposé le 11 avril 2019

Finalisé le 30 avril 2019